



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 13 mars 2026
Greffe_0134_Préavis édités_lju

Préavis no 05/2026

Demande de crédit pour la rénovation de l'édicule public du Petit Pré

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour objet l'octroi d'un financement pour :

- la rénovation de l'édicule public du Petit Pré

PREAMBULE

Cet édicule public, situé à l'entrée du parking du Petit Pré, a été fermé en 2017 en raison d'une dégradation avancée du bâtiment et de son état de salubrité, lequel ne correspondait plus aux exigences minimales requises pour des toilettes publiques.

En 2024, lors de la réflexion posée sur l'éco-point du Petit Pré, la Municipalité a souhaité réaffecter cet édicule au service de la population, des promeneurs, des visiteurs et des usagers du parking voisin.

PROJET

L'objectif est de remettre en état cet édicule, afin d'y installer un WC public. Les arrivées d'eau et les écoulements sont existants, le bâtiment doit être retouché au niveau de la poutraison du toit et l'intérieur sera refait avec un WC mixte et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Demande de crédit pour la rénovation de l'édicule public du Petit Pré

La Municipalité juge opportun de mettre à disposition de la population ce service à cet endroit éloigné du centre. L'accès est facile, également pour les personnes à mobilité réduite (aucune marche, aucune différence de niveau).

COÛTS PREVISIBLES DE REMISE EN ETAT

Les travaux touchent les domaines suivants : désamiantage, maçonnerie, couverture, peinture, sanitaire, charpente, menuiserie, électricité, carrelage.

Montant	CHF 95'000.00
Divers et imprévus pour transformations	<u>CHF 20'000.00</u>

Total TTC: **CHF 115'000.00**

La Municipalité est convaincue qu'un accueil touristique digne de ce nom comprend une offre en édicules publics étoffée.

Au Petit Pré, lieu de départ de plusieurs balades et lieu de stationnement, rien n'est fait en ce sens.

Il est donc nécessaire d'y remédier. Ces travaux sont simples et judicieux. La Municipalité invite donc le Conseil Communal à accepter le préavis no 05/2026 tel que présenté.

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal no 05/2026 du 13 mars 2026
- oui le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte**• de l'amortissement**

- du montant de CHF 115'000.00 sur une période de 30 ans, selon les directives sur les durées d'amortissement obligatoire édictées par le manuel MCH2, dès le début de l'utilisation de l'immobilisation.

décide

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation de l'édicule public du Petit Pré ;
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 115'000.00 ;
- **de financer ce montant** par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours, si nécessaire.

Demande de crédit pour la rénovation de l'édicule public du Petit Pré

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 18 mars 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Vice-Syndic : **La Secrétaire :**

Pierre François Mottier

Sophie Matthey

Copie :

M. Xavier Feal, adjoint au service des travaux.